

Les présidentialemes congolais

À regarder l'histoire politique du Congo depuis ses cinquante ans d'existence, on ne peut qu'être frappé par la permanence de certaines continuités dans des discontinuités tout aussi certaines. La quête du pouvoir, comme source de revenus et de prestige pour soi-même, mais aussi (et surtout) pour sa communauté lointaine ou proche, fut un déterminant moteur dans les avatars de cette histoire. Un pouvoir, qui « se mange en entier » et d'où sont absents, ou difficilement intégrés, nos processus d'arrimage à des consensus, pouvoir né d'une longue histoire de guerres, d'intolérance et de massacres, voire de génocides. Il n'y eut cependant jamais au Congo de figures emblématiques de systèmes totalitaires, voire de dictatures englobantes. Aujourd'hui face à l'actuel « présidentialemes mou », ce n'est pas tant l'État qui est à reconstruire que le politique lui-même.

JEAN-CLAUDE WILLAME

Tout commence pourtant très mal dans ce Congo ex-belge, mais qui ne fut que le Congo de Belges, où a lieu en 1960 un premier « effondrement d'État » : une armée mutinée, une administration imposée, une lutte pour le pouvoir au sommet, un pays (déjà) pratiquement placé sous tutelle internationale...

En théorie, les conditions auraient pu être réunies pour la montée en phase d'une clique d'« hommes forts » ou d'un « dictateur » dont la légitimité serait née de sa capacité à rétablir l'ordre. Un certain Patrice Lumumba aurait sans doute pu être cet « homme fort » : assassiné, il devint ce mythe africain de la « libération nationale » qui occulta ses limites politiques.

Refusant de lire Machiavel, père du premier nationalisme moderne, il rendit sceptique tout le monde ou se brouilla avec tous : non seulement avec les Belges, qui voyaient en lui la pointe avancée du communisme en Afrique, mais aussi avec son propre gouvernement, avec ses proches conseillers, avec ses pairs africains et avec l'ONU. « Tel un météore dans le ciel de l'Afrique, écrit un témoin de l'époque, Patrice Lumumba monta si vite au zénith qu'il ne pouvait guère ne pas s'abattre en flammes [...]. Il avait heurté trop de sentiments,

froissé trop d'intérêts, déconcerté trop de bonnes volontés pour ne pas susciter le désordre et bientôt le chaos¹. »

Le mythe a toutefois persisté tout en se décantant d'une double manière. D'abord par une appropriation politique dans le chef d'une couche de grands « exclus » des positions de pouvoir tant à Kinshasa que dans les nouvelles « provincettes », créées à partir de 1963 comme succédanés des grandes sécessions du Katanga et du Kasai, et ayant pris fait et cause pour le verbe révolutionnaire de l'époque. Ensuite par une relecture populaire du « lumumbisme », exacerbée par des rituels magico-religieux², de la part de couches frustrées de ne pas avoir pu bénéficier des dividendes de l'indépendance. Ce fut le temps des « grandes rébellions » des années 1963-1965 qui, comme aujourd'hui, sévirent dans les zones orientales du pays. Mais de révolution ou de révolutionnaires, il ne fut jamais question au Congo. Le regretté Benoît Verhaegen, proche de positions marxistes et chroniqueur pointu de ces rébellions, eut un jugement sans appel : outre les querelles de pouvoir entre factions au sein du « club » des révolutionnaires, dont la plupart furent, comme Lumumba, lâchés par leurs commettants étrangers, cubains ou soviétiques, « la rébellion s'est organisée comme une société artificiellement close sur elle-même, comme une caste systématiquement retranchée de l'ensemble de la société civile [...]. Les rebelles choisirent de s'imposer par la terreur et se contentèrent d'imposer des parodies de participation³ ».

LE PRÉSIDENTIALISME ZAÏROIS

Un certain Joseph-Désiré Mobutu, colonel de son état et ancien compagnon de route de Lumumba, n'eut guère de peine à mettre fin, avec un appui surtout américain, à ces jacqueries sans avenir et à s'imposer comme l'unique source de légitimité et de pouvoir, après avoir nettoyé les écuries d'Augias dans l'armée congolaise et après la mise à mort hautement symbolique de quelques pseudo-comploteurs quelques mois après sa prise de pouvoir.

Cela suffisait-il à faire de Mobutu un dictateur ? Bien sûr, il n'a pas été intronisé par des élections démocratiques qui ne sont pas encore à l'ordre du jour dans les enceintes des diplomaties et des institutions financières internationales. Bien sûr, le régime en place se ferme autour d'une clique de nantis dont certains se retrouveront d'ailleurs dans l'actuel pouvoir en place. Mais ce qui va surtout caractériser le système de pouvoir zaïrois, ce sera l'incessant jeu de chaises musicales et de cooptation de nouvelles générations de politiques autour du « Père de la nation » et du « Guide suprême » à travers les nationalisations (zaïrianisation) des entreprises étrangères au profit de ces nantis

1 Il s'agit de Jean Auburtin, qui fut l'avocat de Lumumba. Citation de Marrès J. et Vermast Y., *Le Congo assassiné*, éd. Max Arnold, 1974, p. 167.

2 On fait référence ici aux rituels magiques Mai-Mai encore très présents dans les bandes armées d'aujourd'hui.

3 Benoît Verhaegen, « Les rébellions populaires en 1964 », *Cahiers d'études africaines*, 1967, vol. 7, n° 26, p. 358.

et non d'une classe d'entrepreneurs. Tout le monde y trouve finalement son compte. Même les « petits » pourront s'y retrouver, par exemple à travers les « nationalisations » au bénéfice des plus pauvres lorsque le président zaïrois décidera en 1982 de libéraliser le régime minier à leur profit : une armée de « petits entrepreneurs et acteurs informels » (creuseurs et comptoirs miniers) se développera ainsi et conditionne encore aujourd'hui toute la vie économique au Kasai, au Kivu comme au Katanga dans les secteurs du diamant, de l'or et du cuivre.

Bien sûr, le système de gouvernance zaïrois, fondée sur des rentes sans accumulation, a coûté très cher, ce qui le conduira finalement à sa perte. Jusqu'aux environs de 1978, la nomenklatura zaïroise a vécu partiellement des retombées des très juteux contrats exaltant le prestige du pays et de son chef, et passés avec les firmes italiennes, françaises et autres, pour l'édification de ce qui se révéla être des éléphants blancs et des canards boiteux⁴.

À partir du milieu des années quatre-vingt, la prédation de cette nomenklatura s'exerça sur les caisses mêmes de l'État, selon le grand spécialiste des finances publiques zaïroises, que fut Hughes Leclercq. Dans le même temps, elle lésina à rembourser une dette de plus de 10 milliards de dollars, ce qui amena à ranger le Zaïre sur la liste noire des débiteurs impénitents puis à être ostracisé par les institutions financières internationales en quête dès cette époque de « bons gouvernants » et de « bons démocrates ».

LE TEMPS DES SEIGNEURS DE LA GUERRE

Condamné à terme, le Zaïre de Mobutu survécut pendant de longues années encore, notamment à travers une troïka (Belgique, États-Unis et France) soucieuse d'éviter de grands dérapages et les grandes palabres de la Conférence nationale, jusqu'à ce qu'un nouvel « homme fort » se pointe à l'horizon avec la force des armes cette fois et le slogan d'une « libération nationale » tant attendue. Le temps des « seigneurs de la guerre », dont Laurent-Désiré Kabila fut la première incarnation, était venu. Mais l'État zaïrois était tellement exsangue que ses voisins immédiats s'invitèrent dans le vide ainsi créé. L'ancien maquillard — Kabila avait été un acteur des rébellions au Sud-Kivu dans les années soixante — s'installa au pouvoir en s'appuyant sur eux, non sans brutalité et avec pour bagage une seule obsession : détruire le passé mobutiste. Mais dans le même temps, il fonctionna toujours aussi comme un miroir du mobutisme en copiant les structures autoritaires et personnalisées d'un chef qui sans doute le fascina. Resté prisonnier de son passé, il a fait appel à une génération d'exclus de l'histoire du pays depuis 1960, à une poignée d'affairistes fidèles quand ce n'était pas à des représentants d'une diaspora revancharde et même à certains

4 J'en ai dressé une recension assez complète dans une étude qui m'a valu l'approbation d'un grand acteur financier belge et non des moindres, *L'épopée d'Inga : chronique d'une prédation industrielle*, L'Harmattan, 1986.

coryphées de Mobutu. Dès le début de sa présidence, écrit son biographe Erik Kennes, « il s'est attaqué à tous les fronts à la fois : contre l'Occident, contre des pays africains hostiles, contre les partis politiques, contre la société civile, contre les grandes entreprises étrangères⁵ ». Comme Lumumba, il était appelé à disparaître rapidement de l'histoire politique, mais sans toutefois accéder comme son prédécesseur au mythe de libérateur.

On ne peut que souligner le fait que son successeur, Joseph Kabila, hérita du climat et bientôt de la culture de la violence qui avait entouré sa venue au pouvoir et qu'il avait induite. Violences entre armées étrangères qui ont mis le pied dans un Congo vide d'autorité et convoité pour toutes ses richesses, mais surtout violences de bandes armées nées des débris d'une armée nationale en déliquescence ou des nécessités de se protéger contre les appétits du voisin. La première condition qui fonde un État, à savoir l'exercice et le monopole de la violence légitime, a disparu depuis 1996 au Congo qui devient un territoire mis une fois encore sous la tutelle implicite de l'ancienne troïka (élargie) qui avait présidé à la fin du régime Mobutu. Il fallut trois ans de plus pour qu'un semblant de cohérence se mette en place avec l'arrivée des premiers contingents de l'ONU qui n'auront pour mandat (jusqu'en 2007) qu'une simple mission d'« observation » du respect d'un pseudo-accord international signé en 1999 à Lusaka.

Très curieux accord que celui de Lusaka dans lequel on fait dépendre une obligation internationale selon laquelle il est interdit à un État d'envahir son voisin d'une obligation qui relève de la souveraineté nationale : un dialogue politique entre Congolais. Quand bien même, l'Ouganda et le Rwanda se batront, au cœur du Congo et à des centaines de kilomètres de leurs frontières, pour le contrôle du trafic diamantaire en 2001, le Conseil de sécurité et les parrains du Congo rappelleront à ces Congolais que c'est la réconciliation entre eux qui prime sur le règlement international d'un conflit entre États. Curieux accord aussi que celui qui invite à la table des négociations des « seigneurs de guerre » (en tenue civile) qui légitimeront par leur présence la prolifération ultérieure de plus petits « chefs de guerre », ce qui tend à prouver que le recours aux armes « paie » toujours.

UN PRÉSIDENTIALISME ACCEPTABLE...

À l'inverse de son père, Joseph Kabila, qui s'est d'emblée rendu sympathique auprès de ses parrains occidentaux en entamant dès son arrivée au pouvoir un périple des grandes capitales qui comptent, réussira cependant à la fin 2002 à inverser les échéances de l'accord de Lusaka : les troupes rwandaises et ougandaises auront quitté le Congo avant que ne débutent et n'aboutissent les

5 Erik Kennes, *Essai biographique sur Laurent Désiré Kabila*, Cahiers africains, Institut africain-Cedaf – L'Harmattan, n° 57-58-59, 2003, p. 326.

nouvelles grandes palabres entre Congolais. Légitimé *de facto* avant de l'être *de jure*, le jeune président plaie par sa capacité apparente à accepter le compromis en ce qui concerne les formes de la nouvelle république. Contrairement à ses prédécesseurs, il accepte avec l'appui des parrains et conseillers étrangers une Constitution qui fait formellement l'impasse sur toute tentative de présidentielisme et dans laquelle le pouvoir est décentralisé au profit de vingt-six provinces dotées de compétences explicites. En principe, on revient à l'esprit des textes fondamentaux qui ont régi le pouvoir entre 1960 et 1964, comme s'il fallait éliminer toute référence à la « dictature » de Mobutu.

Bien plus, chose qui aurait été impensable sous Mobutu et Kabila père, le nouveau président accepte une mise sous tutelle provisoire du pays par le biais d'un comité international d'appui à la période transitoire qui durera quatre ans, le CIAT qui, acteur institutionnel de plein droit dans cette transition, est constitué par l'ancienne troïka élargie à d'autres pays africains⁶.

Faisant bonne figure auprès de ses parrains et se donnant l'apparence d'un démocrate, le président Kabila dote le pays d'un exécutif de large réconciliation nationale à l'issue d'élections qui, financées à plus de 80 % par l'étranger, seront une réussite incontestable pour le pays, mais aussi pour sa formation et ses alliés qui remportent une victoire très confortable dans neuf des onze provinces du pays. Ce nouvel exécutif a la particularité d'être une addition de toutes les strates politiques congolaises depuis 1960. On y trouve en effet tout autant l'ancien compagnon de route de Lumumba, comme le « patriarche » Antoine Gizenga, que des anciens ministres ou hauts fonctionnaires dans le régime de Mobutu — y compris un des fils de ce dernier —, des acteurs de la Conférence nationale souveraine des années nonante, une figure notoire de la société civile, des anciens opposants de la fin du système Mobutu, un ancien « chef de guerre » retourné à la vie civile, etc. Évidemment, il a fallu contenter maints appétits politiques et régionaux : comme ceux du régime Mobutu, le premier comme le second gouvernement de la Troisième République est un exécutif mammouth composé de plus de cinquante membres, ce qui va peser lourd dans les budgets successifs.

L'ensemble du nouvel édifice politique et institutionnel a clairement contenté les parrains du Congo, et surtout le commissaire au Développement et ex-ministre des Affaires étrangères, Louis Michel, qui parla à l'époque de véritable « révolution démocratique » et aujourd'hui d'institutions répondant « aux meilleurs standards internationaux ». À l'instar d'autres diplomates, l'intéressé, pour qui le dossier Congo a été une raison d'exister politiquement, ignore toutefois le revers de la médaille. C'est qu'au Congo, il y a, d'un côté, les avatars de la « salle climatisée » et, de l'autre, ceux de la « véranda ». J'ai repris cette distinction à l'anthropologue Emmanuel Terray pour qualifier d'une part un système « qui barre tout l'horizon du visible » et qui est fait de normes,

6 Ce Comité international vise « à garantir la bonne mise en œuvre » d'un accord global et inclusif adopté par la classe politique congolaise en décembre 2002, à apporter « son soutien actif à la sécurisation des institutions de la transition issues du Dialogue inter-congolais », à concourir à « la neutralisation et le rapatriement des groupes armés opérant sur le territoire de la RDC » et à « arbitrer et trancher tout désaccord pouvant survenir entre les parties ».

de lois, de procédures formelles empruntées à l'Occident et déployant tous les symboles de la souveraineté ; d'autre part, une logique du partage où l'État apparaît comme « une conglomération de positions de pouvoir dont les occupants sont, comme tels, en mesure de s'assurer à eux-mêmes de substantiels revenus et de répandre autour d'eux places, prébendes, gratifications et services⁷ ».

Dans le Congo de Kabila, mais aussi dans celui de ses prédécesseurs, il y a certes un arsenal législatif formel qui a pour fonction de faire exister des zones de pouvoir se voulant autonomes : des lois sont débattues et votées par un Sénat et une Assemblée nationale. Mais ceux qui débattent et votent ces lois ne se classent pas toujours selon une ligne de fracture « opposition » contre « majorité ». En outre, une fois votée, la législation reste non appliquée, voire non promulguée. Tel est le cas de la loi sur la décentralisation qui, inscrite dans la Constitution, devait être une originalité de la Troisième République d'autant plus que les nouvelles provinces allaient pouvoir bénéficier d'une rétrocession de 40 % de leurs recettes propres : ici, une loi générale fut votée, mais les fameuses rétrocessions se font attendre ou plus exactement elles sont parfois « ristournées » par le président sous forme de « cadeau présidentiel », quand elles ne donnent pas lieu à des accusations de détournement par les hautes autorités provinciales. Il est vrai que le fonctionnement de ces nouvelles institutions a connu de nombreux soubresauts politiques ces dernières années : dans neuf des onze provinces, les gouverneurs ont été l'objet d'accusations de détournement ou de violations des procédures soit par les assemblées, soit par leurs propres collègues⁸.

Pour deux des pouvoirs régaliens de l'État, la justice et la défense, les « formes » sont aussi respectées : conseils supérieurs de la justice et de la magistrature, tribunaux militaires et civils, états-majors, armée et police nationale, etc. Mais là aussi, la réalité de « terrain » est tout autre. Au même titre que les milices qui pullulent et se reproduisent dans l'est du pays et alors que le président de la République est constitutionnellement son « chef suprême », l'armée nationale », sous-payée voire non payée du tout, est fragmentée en bandes armées quasi autonomes et gangrénée par la pratique des exactions, des viols, des meurtres de civils. La justice n'est pas mieux lotie. Rapports locaux et internationaux s'accumulent depuis les élections de 2006 pour mettre en évidence les assassinats de journalistes toujours impunis, les intrusions fréquentes de la justice militaire dans des matières civiles, les arrestations et détentions arbitraires par des services de renseignement, le harcèlement des défenseurs des droits humains accusés de « déstabiliser un gouvernement démocratiquement élu », etc.

7 Emmanuel Terray, « Le climatiseur et la véranda », dans *Afrique plurielle, Afrique actuelle. Hommage à Georges Balandier*, Paris, Karthala, 1986, p. 37, 40.

8 En Équateur et au Katanga, les violences ont même été physiques.

... MAIS UNE DÉRIVE AUTORITAIRE ?

Assiste-t-on à une dérive autoritaire du régime, comme l'affirme un rapport récent de la Fédération internationale des droits de l'homme et de ses associations partenaires⁹? Ou à une « restriction de l'espace politique » pour reprendre l'expression d'une autre ONG internationale à propos de la RDC¹⁰? En l'état, ce type de constat doit sans doute être replacé dans son contexte. Parce qu'il n'a pas les moyens politiques d'un éventuel « autoritarisme », le Congo ne peut être situé sur le même plan que le Rwanda de Kagame ou l'Ouganda de Museveni, tous deux « inusables » et « bons élèves » des diplomaties anglo-saxonnes et régentés par un présidentielisme musclé que les « parrains » du Congo ont voulu exclure dans l'ancien Zaïre. Comme l'a fait remarquer un responsable politique congolais, il y aurait plutôt pléthore d'autorités cherchant à s'imposer dans leur sphère propre qu'une « Autorité » tout court.

Il est toutefois plausible que, le politique ayant horreur du vide, l'on se dirige vers une sorte de « présidentielisme light » qui ne dise pas son nom et qui s'impose du fait de la faiblesse même des autres institutions (Parlement, primature et exécutif) censées faire contrepoids à un pouvoir fort au sommet. Par-delà une posture de non-décision qui lui est parfois reprochée, le président de la République chercherait, à travers un entourage immédiat qui s'est resserré autour de lui, à s'imposer comme seule alternative à d'autres rivaux potentiels, y compris au sein de sa propre formation politique. Il s'est toujours assuré que le Premier ministre n'ait pas une carrure suffisante pour s'imposer : Antoine Gizenga avait plus de quatre-vingts ans et son successeur ne brilla jamais par son charisme et son leadership. En ce qui concerne l'exécutif, la décision politique est éclatée entre une cinquantaine de ministres et vice-ministres. À l'Assemblée nationale enfin, lui et son entourage ont réussi à écarter la forte personnalité qu'était son président, Vital Kamerhe, qui avait mis en cause l'opération militaire conjointe rwando-congolaise au Kivu.

Il faut dire que cette nouvelle forme de présidentielisme mou est facilitée par l'absence de structurations dans le champ politique. Non seulement il n'existe aucune opposition tranchée, mais le pouvoir lui-même est éparpillé en dizaines de factions et d'alliances conjoncturelles qui rassemblent une addition d'agendas et d'intérêts divers (ethniques, régionaux ou simplement individuels) portés par des « barons » qui, petits et grands, cherchent le plus souvent à monnayer leur soutien pour tenter d'accéder aux bénéfices du pouvoir, voire assurer leur « survie » politique. Quant à l'armée, dont Joseph Kabila est pourtant le « chef suprême » en vertu de la Constitution — une fonction qu'il n'assume visiblement pas —, elle n'offre pas (encore) de menace politique réelle tant sa structure est éclatée en commandements hétéroclites et autonomes, souvent plus intéressés par l'acquisition de gains rapides et illégaux, et dont plusieurs responsables sont sous le coup d'accusations de crimes de guerre.

9 « RDC. La dérive autoritaire du régime », rapport de la Fédération internationale des droits de l'homme, juillet 2010.
10 « We Will Crush you. The Restriction of Political Space in DRC », Human Rights Watch, novembre 2008.

Il est de surcroît à craindre qu'une « dérive autoritaire » ne se débride avec le retrait annoncé de la Monuc en 2011, alors que celle-ci, ayant échoué à restaurer la sécurité dans l'est du pays qui n'est pas plus assurée par les forces armées « régulières » que par les milices, peut toutefois jouer encore un rôle non négligeable en matière, non seulement de logistique militaire de transport minimale, mais aussi de respect des droits humains, d'expertise dans le domaine de la surveillance du trafic des ressources naturelles et d'observation de la bonne tenue des futures élections, etc.

LA RECONSTRUCTION DU POLITIQUE

« Bonne gouvernance », « élections libres et transparentes », « démocratie », impératifs univoques et condescendants d'aujourd'hui, dont certains peuvent être renvoyés à ceux qui les prônent, ne sont donc qu'un décor derrière lequel se jouent des luttes pour le pouvoir, de la même manière que des « conseillers » défendaient hier les vertus du « parti unique » et du « nationalisme » comme instruments privilégiés de l'« intégration nationale ». Il ne faudrait pas oublier que, depuis que ces impératifs « louables » ont été décrétés il y a plus de vingt ans, plus de quinze coups d'État et putschs se sont produits, et continuent à se produire, dans une Afrique abreuvée de bons conseils. Déguisés ou pas, le « présidentielisme » et les luttes pour un pouvoir qui « se mange en entier » ont encore de beaux jours devant eux. La croissance de la pauvreté et de l'exclusion depuis plusieurs décennies lui sert de moteur dans une toile de fond où la déréliction sociale, les pertes de référence et la violence, auxquels les diplomaties et les « machines de paix » sont bien incapables d'apporter remède, se sont invitées dans la culture politique¹¹.

Certes, un nouvel acteur est formellement né sous les décombres des présidentielismes congolais. Une « société civile », qui a pris racine au Kivu à la fin de l'ère Mobutu dans le secteur du développement rural, a acquis des compétences et de l'expertise dans de multiples domaines de la vie publique : droits de la personne, contrats miniers, médiations des conflits locaux, etc. Encore faut-il que ce nouvel acteur ne se laisse pas leurrer et aspirer par le politique comme ce fut le cas à l'époque du dialogue entre Congolais (2002) et qu'il joue son rôle propre d'interface entre le politique et des demandes sociétales articulées. Par ailleurs, il est tout aussi évident que, dans de nombreux secteurs, le Congo d'hier comme celui d'aujourd'hui bénéficie toujours de segments d'élites compétentes, lucides et performantes. Mais il n'en reste pas moins qu'ils ne forment pas encore une masse suffisamment critique et systémique pour sortir des lacunes et des dérives d'un présidentielisme qui dit ou ne dit pas son nom.

Qu'on nous entende bien : le « présidentielisme », comme la démocratie, doit être ramené à ce qu'il est : une forme de gouvernement. Dans l'un et l'autre cas, il n'est pas et n'a pas été ce « remède miracle » qui a entraîné main-

¹¹ On songe ici plus particulièrement à la génération sacrifiée des filles devenues esclaves sexuelles, des enfants des rues, des enfants soldats et des enfants sorciers qui prolifèrent dans les zones de guerre et ailleurs.

tes désillusions. Comme Aristote nous l'avait enseigné, les différentes formes de gouvernement doivent être jugées à l'aune, non pas d'idéaux illusoire, mais de leurs pratiques dans un environnement politique donné. Et aujourd'hui, cet environnement est marqué par le crépuscule de la souveraineté populaire et nationale ainsi que par la mise à nu du pouvoir d'État, environnement qui n'est pas encore intégré par l'élite congolaise au pouvoir¹².

Quant aux pratiques, on renverra ici aux pages de Max Weber sur le métier de l'homme politique, contraint au difficile exercice de concilier l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité, qui ont été rédigées dans un temps politique fait lui aussi d'une « nuit polaire, glaciale, sombre et rude ». « La politique, écrivait-il après la débâcle allemande en 1919, consiste en un effort tenace et énergique pour tarauder des planches de bois dur. Cet effort exige à la fois de la passion et du coup d'œil. Il est parfaitement exact de dire, et toute l'expérience historique le confirme, que l'on n'aurait jamais pu atteindre le possible si dans le monde on ne s'était pas toujours et sans cesse attaqué à l'impossible. Mais l'homme qui est capable de faire un pareil effort doit être un chef, et non pas seulement un chef, mais encore un héros, dans le sens le plus simple du mot. Et même ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre sont obligés de s'armer de la force d'âme qui leur permettra de surmonter le naufrage de tous leurs espoirs. Mais il faut qu'ils s'en arment dès à présent, sinon ils ne seront même pas capables de venir à bout de ce qu'il est possible de faire aujourd'hui. Celui qui est convaincu qu'il ne s'effondrera pas si le monde, jugé de son point de vue, est trop stupide ou trop mesquin pour mériter ce qu'il prétend lui offrir, et qui reste néanmoins capable de dire "quand même!", celui-là seul a la "vocation" de la politique¹³ ».

C'est donc plus d'une reconstruction du politique que de l'État qu'il s'agit. Et cette reconstruction est impérative dans une société habitée depuis longtemps par la désespérance, la violence et parfois l'évasion dans des mythes enfermants. On peut comprendre que la tâche est immense pour l'élite politique congolaise d'aujourd'hui qui ne peut pas être tenue pour responsable des gabegies et dérives du passé. Mais le réflexe « souverainiste » traditionnel derrière lequel elle n'a que trop tendance à se réfugier est un calcul vain face aux exigences d'approcher au plus près de la double éthique dont il a été question ci-dessus. ■

12 On lira à ce sujet l'excellent petit ouvrage de Guy Hermet, *La démocratie*, Flammarion, 1997, p. 65 sv.

13 Max Weber, *Le savant et le politique*, Plon, 1959, p. 200-201.